

Niveau :	BUT 1					Année 2022-2023
Domaine :	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE					BUT1
Mention :	INFORMATION COMMUNICATION - COMMUNICATION DES ORGANISATIONS COMOR					
Volume horaire étudiant :	100 h	424 h	198 h		150 h	722 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Nabil BEN ABDALLAH Maître de conférence ☎ 03.80.39.65.21 ic-dir@ iut-dijon.u-bourgogne.fr</p>	<p>Responsable du service scolarité Dante PARINI ☎ 03.80.39.64.10 scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr</p> <p>Suivi scolarité : BUT IC ☎ 03.80.39.65.34 yannick.dubois@iut-dijon.u-bourgogne.fr</p> <p>Secrétariat Pédagogique : Anne DUBARD ☎ 03.80.39.65.20 ic-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement :	

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Le parcours « Communication des organisations » forme en trois ans des professionnels de la communication dont la tâche est de valoriser l'image d'organisations, en interne comme en externe. Ces spécialistes de la communication déterminent, accompagnent ou mettent en œuvre des politiques de communication. Pour cela, ils ou elles créent et réalisent des supports de communication sous différentes formes en fonction des publics visés. Dotés de compétences relationnelles, ils ou elles

sont capables de mettre en place des actions de communication et de relations avec les publics. Les communicants sont des créateurs de valeur par la diffusion et la promotion de l'information.

La formation se caractérise par :

- un socle solide en Sciences de l'Information et de la Communication et, plus largement, en Sciences Humaines et Sociales
- le développement de la culture générale et des cultures métier de l'information et la communication permettant d'envisager une insertion professionnelle rapide
- la prise en compte de l'accélération des développements des technologies d'information et de communication et de leurs effets (médias sociaux, web collaboratif, logique algorithmique, internet mobile, industries créatives, etc.)
- la pratique et la valorisation des écritures audiovisuelles et numériques
- un enseignement renforcé des langues

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

La formation ouvre sur une large palette de métiers : les diplômés s'intègrent notamment dans les services de communication dans le secteur public comme dans le privé, les agences de communication, en agence de conseil...

Le détenteur d'un BUT Information-Communication parcours COMOR peut être recruté en tant que :

- Chargé.e de communication / Chargé.e de communication web
- Chargé.e des relations presse / des relations publics
- Chef.fe de projet événementiel
- Planneur stratégique
- Animateur.trice de communautés en ligne (*Community manager*)
- Webmaster éditorial
- Web designer

La poursuite d'études est un prolongement naturel de ce diplôme : de nombreux Masters sont accessibles aux étudiants du parcours COMOR (sur dossier) : ils mènent à une spécialisation professionnelle dans les domaines de la communication numérique, la communication d'influence, la communication internationale, la gestion de projet, le marketing, etc.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

L'obtention du BUT Information-Communication parcours « Communication des organisations » atteste de l'acquisition de compétences fondamentales dans le domaine de la communication permettant au professionnel de :

- Informer et communiquer au sein des organisations
- Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'information et à la communication au niveau local, national et international
- Concevoir une stratégie de communication
- Élaborer des moyens de communication (médias, *print*, numériques, événementiels)
- Piloter les relations avec les parties prenantes (prestataires, commanditaires, publics, usagers, clients...)

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Au terme de la première année du BUT Information-Communication parcours COMOR, le diplômé est en mesure de :

- Informer et communiquer en contexte préprofessionnel :
 - Réaliser une veille informationnelle en vue de préparer un dispositif d'information-communication
 - Utiliser différents modes et techniques d'expression et de communication dans une approche générale et/ou de préparation à l'insertion professionnelle
 - Maîtriser les fonctionnalités et les logiques de base des différents outils et dispositifs de communication
 - Appréhender le rôle essentiel des technologies numériques dans les médiations sociales et culturelles
- Comprendre les enjeux de l'info-com pour le fonctionnement des organisations :
 - Identifier les dynamiques de transformation des sociétés d'un point de vue culturel, économique, social, sociétal
 - Se familiariser avec les notions et les concepts de l'information et de la communication pour appréhender les enjeux des sociétés contemporaines
 - Situer le fonctionnement d'une organisation dans son environnement institutionnel
- Identifier les leviers d'une stratégie de communication :
 - Analyser et différencier les pratiques et les types de communication et de médias.
 - Faire l'expérience d'une construction de plan de communication
 - Identifier et différencier les secteurs et les marchés
 - Analyser les stratégies de communication d'organisations comparables
 - Identifier et sélectionner les types de ressources et de contraintes pour un projet
- Se familiariser avec les moyens de communication :
 - Identifier les moyens de communication (média, *print*, numérique, événementiel)
 - Utiliser les moyens de communication selon des tendances artistiques et culturelles
 - Utiliser les outils informatiques pour produire des documents simples
 - Produire des contenus audiovisuels répondant à un cahier des charges technique simple

- Initier la relation par la connaissance des parties prenantes et de leur environnement :
 - Formaliser sa connaissance des parties prenantes dans une base de données
 - Rechercher des éléments chiffrés (devis, budget, délais) pour encadrer la faisabilité d'un projet
 - Analyser les besoins des parties prenantes pour adapter les solutions proposées

Modalités d'accès à l'année de formation :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre 2019 (Titre V - Art.17) « *les demandes d'admission en première année d'IUT sont examinées par un jury désigné par le président de l'université, sur proposition du directeur de l'IUT* »

Publics concernés : préparant et titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent en adéquation avec la formation demandée

Lycéens en terminale, étudiants en réorientation, candidats en reprise d'études. Le calendrier des candidatures est fixé nationalement, la saisie des candidatures et des vœux s'effectue sur la plateforme [Parcoursup](#)

Candidats étrangers (hors espace économique européen) : dépôt de candidature sur [Campus France](#)

Pour plus d'information relatives aux candidatures consultez [nos pages web sur le site de l'IUT](#)

- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale (càd poursuite d'études) : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation serv-scol@iut-dijon.u-bourgogne.fr

En formation continue (càd reprise d'études éligible à un dispositif de financement) : s'adresser au service de formation continue de l'université [SEFCA](#)

Organisation et descriptif des études :

- Schéma général:

Arrêté du 27 mai 2021 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie »

Point 3 : Référentiel de formation

Le *Bachelor* Universitaire de Technologie est organisé en 6 semestres composés d'unités d'enseignement (UE) et chaque niveau de développement des compétences se déploie sur les deux semestres d'une même année.

Les UE et les compétences sont mises en correspondance. Chaque UE se réfère à une compétence finale et à un niveau de cette compétence. Elle est nommée par le numéro du semestre et celui de la compétence finale.

Chaque unité d'enseignement est composée de deux éléments constitutifs :

- un pôle "Ressources", qui permet l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales,

- un pôle "Situation d'apprentissage et d'évaluation" (SAÉ) qui englobe les mises en situation professionnelle au cours desquelles l'étudiant développe la compétence et à partir desquelles il fera la démonstration de l'acquisition de cette compétence dans la démarche portfolio.
Le référentiel de formation de chaque spécialité contient des préconisations sur les SAÉ.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

COMPETENCE	Ressources et SAÉ	CM	TD	TP	Projet	Total hors projet	Type éval	Coeff	ECTS
UE11 Compétence commune MLP/COMOR Comprendre les enjeux de l'info-com pour le fonctionnement des organisations	RESSOURCES								
	R1.01 Sciences Humaines et Sociales : Sociologie	8	7	0		15	CC	10	
	R1.02 Histoire des médias	10	0	0		10	CC	6	
	R1.03 Projet Personnel et Professionnel	0	0	5		5	CC	4	
	R1.04 Etude des organisations	6	8	0		14	CC	8	
	R1.05 Recherche d'information et veille	0	5	5		10	CC	6	
	R1.06 Sciences de l'information et de la communication	15	0	0		15	CC	10	
	TOTAL RESSOURCES	39	20	10		69		44	
	SAÉ								
	S1.02 Réaliser une synthèse documentaire à propos d'une organisation	0	10	0	14	10	CC	26	
	Portfolio	0	0	0	2	0		0	
TOTAL SAÉ	0	10	0	16	10		26		
TOTAL UE11		39	30	10	16	79		70	7
UE12 Compétence commune MLP/COMOR Informer et communiquer en contexte pré-professionnel	RESSOURCES								
	R1.06 Sciences de l'information et de la communication	7	0	0		7	CC	8	
	R1.05 Recherche d'information et veille	0	4	0		4	CC	6	
	R1.07 Expression écrite et orale	0	9	9		18	CC	6	
	R1.08 Anglais	0	9	9		18	CC	6	
	R1.09 2ème langue vivante (allemand, espagnol, italien)	0	9	9		18	CC	6	
	R1.10 Web	0	3	10		13	CC	6	
	R1.11 Publication assistée par ordinateur (PAO)	0	5	8		13	CC	6	
	R1.03 Projet Personnel et Professionnel	0	5	0		5	CC	4	
	R1.12 Informatique	0	5	8		13	CC	6	
	TOTAL RESSOURCES	7	49	53		109		54	
SAÉ									
S1.03 Défendre un projet à l'aide d'un document de présentation (en français et en langue étrangère)	0	12	0	14	12	CC	26		
Portfolio	0	0	0	2	0		0		
TOTAL SAÉ	0	12	0	16	12		26		
TOTAL UE 12		7	61	53	16	121		80	8
UE13 Identifier les leviers d'une stratégie de communication	RESSOURCES								
	R1.13 Médias, usages et marchés	0	8	0		8	CC	3	
	R1.14 Organisations professionnelles	0	10	0		10	CC	7	
	R1.15 Communication des organisations	0	18	0		18	CC	7	
	R1.16 Gestion de projet	0	4	0		4	CC	3	
	R1.17 Étude des publics et des marchés	0	10	0		10	CC	7	
	TOTAL RESSOURCES	0	50	0		50		27	
	SAÉ								
	S1.03 Étudier et comparer les stratégies de communication de deux organisations	0	10	0	8	10	CC	23	
	Portfolio	0	0	0	2	0			
	TOTAL SAÉ	0	10	0	10	10		23	
TOTAL UE 13		0	60	0	10	60		50	5
UE14 Se familiariser avec les moyens de communication	RESSOURCES								
	R1.11 Publication assistée par ordinateur (PAO)	0	7	2		9	CC	3	
	R1.12 Informatique	0	3	4		7	CC	3	
	R1.10 Web	0	3	2		5	CC	3	
	R1.13 Médias, usages et marchés	0	10	0		10	CC	7	
	R1.16 Gestion de projet	0	4	0		4	CC	3	
	R1.18 Culture graphique	0	14	0		14	CC	7	
	R1.19 Outils numériques - Infographie	0	6	6		12	CC	4	
	TOTAL RESSOURCES	0	47	14		61		30	
	SAÉ								
	S1.04 Concevoir et produire un cahier de tendances	0	10	0	7	10	CC	20	
Portfolio	0	0	0	2	0		0		
TOTAL SAÉ	0	10	0	9	10		20		
TOTAL UE14		0	57	14	9	71		50	5

UE15	RESSOURCES								
Initier la relation par la connaissance des parties prenantes et de leur environnement	R1.14 Organisations professionnelles	0	8	0	0	8	CC	5	
	R1.16 Gestion de projet	0	4	0	0	4	CC	4	
	R1.17 Étude des publics et des marchés	0	8	0	0	8	CC	5	
	R1.20 Écrit et oral spécifiques	0	10	8	0	18	CC	8	
	R1.21 Traitement des données	0	9	6	0	15	CC	5	
	TOTAL RESSOURCES	0	39	14	0	53		27	
	SAÉ								
S1.07 Exploiter des données pour analyser des publics et leurs pratiques		0	10	0	7	10	CC	23	
	Portfolio	0	0	0	2	0		0	
	TOTAL SAÉ	0	10	0	9	10		23	
TOTAL UE15		0	49	14	9	63		50	5
TOTAL S1		46	257	91	60	394		300	30

SEMESTRE 2

COMPETENCE	Ressources et SAÉ	CM	TD	TP	Projet	Total hors projet	Type éval	Coeff	ECTS	
UE21 Compétence commune MLP/COMOR Comprendre les enjeux de l'info-com pour le fonctionnement des organisations	RESSOURCES									
	R2.01 Sciences Humaines et Sociales : Sémiologie, Culture visuelle	20	0	0		20	CC	12		
	R2.02 Economie générale	10	8	0		18	CC	9		
	R2.03 Projet Personnel et Professionnel	0	0	5		5	CC	5		
	R2.04 Droit - Droit du travail	10	8	0		18	CC	9		
	R2.05 Culture Générale et Humanités	8	6	0		14	CC	7		
	TOTAL RESSOURCES	48	22	5		75		42		
		SAÉ								
	S2.01 Analyser les évolutions d'un objet info-communicationnel	0	4	0	7	4	CC	5		
	S2.02 Décrire l'environnement socio-économique et juridique d'une organisation	0	4	0	8	4	CC	6		
	Portfolio	0	0	0	3	0	CC	7		
	Stage	0	0	0	0	0	CC	10		
TOTAL SAÉ	0	8	0	18	8		28			
TOTAL UE21		48	30	5	18	83		70	7	
UE22 Compétence commune MLP/COMOR Informer et communiquer en contexte professionnel	RESSOURCES									
	R2.06 Expression écrite et orale	0	14	6		20	CC	9		
	R2.07 Anglais	0	14	6		20	CC	8		
	R2.08 2ème langue vivante (allemand, espagnol, italien)	0	14	6		20	CC	8		
	R2.09 Image et son	0	9	6		15	CC	6		
	R2.10 Culture numérique	6	10	0		16	CC	6		
	R2.03 Projet Personnel et Professionnel	0	5	0		5	CC	5		
	TOTAL RESSOURCES	6	66	24		96		42		
		SAÉ								
	S2.01 Analyser les évolutions d'un objet info-communicationnel	0	4	0	8	4	CC	5		
	S2.02 Décrire l'environnement socio-économique et juridique d'une organisation	0	4	0	7	4	CC	6		
	Portfolio	0	0	0	3	0	CC	7		
Stage	0	0	0	0	0	CC	10			
TOTAL SAÉ	0	8	0	18	8		28			
TOTAL UE 22		6	74	24	18	104		70	7	
UE23 Identifier les leviers d'une stratégie de communication	RESSOURCES									
	R2.11 Plan de communication	0	10	10		20	CC	9		
	R2.12 Comportement des consommateurs	0	6	10		16	CC	9		
	R2.13 Gestion de projet	0	3	6		9	CC	6		
	R2.14 E-réputation	0	10	0		10	CC	6		
	R2.15 Veille concurrentielle	0	8	0		8	CC	6		
	TOTAL RESSOURCES	0	37	26		63		36		
		13								
	S2.03 Réaliser un plan de communication	0	4	0	15	4	CC	9		
	Portfolio	0	0	0	3	0		6		
	Stage	0	0	0	0	0		9		
	TOTAL SAE	0	4	0	18	4		24		
TOTAL UE 23		0	41	26	18	67		60	6	

UE24 Se familiariser avec les moyens de communication	RESSOURCES									
	R2.16 Création graphique	0	0	14		14	CC	10		
	R2.17 Audiovisuel spécifique	0	0	14		14	CC	10		
	R2.18 Outils collaboratifs	0	10	0		10	CC	10		
	TOTAL RESSOURCES	0	10	28		38		30		
	SAÉ									
	S2.04 Produire une chronique audiovisuelle	0	6	0	20	6	CC	8		
	Portfolio	0	0	0	3	0		6		
	Stage	0	0	0	0	0		6		
	TOTAL SAE	0	6	0	23	6		20		
TOTAL UE24	0	16	28	23	44		50	5		
UE25 Se familiariser avec	RESSOURCES									
	R2.19 Étude des besoins des parties prenantes	0	0	20		20	CC	14		
	R2.13 Gestion de projet	0	0	4		4	CC	8		
	TOTAL RESSOURCES	0	0	24		24		22		
	SAÉ									
	S2.03 Réaliser un plan de communication	0	6	0	10	6	CC	8		
	Portfolio	0	0	0	3	0		8		
	Stage	0	0	0	0	0		12		
	TOTAL SAE	0	6	0	13	6		28		
	TOTAL UE25	0	6	24	13	30		50	5	
TOTAL S2	54	167	107	90	328		300	30		
TOTAL NIVEAU 1	100	424	198	150	722		600	60		
dont CM en commun avec MLP		100								

■ Modalités de contrôle des connaissances en BUT :

Arrêté du 27 mai 2021 Art. 1er – Les dispositions générales des programmes nationaux de la licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie » sont fixées conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Elles déterminent notamment les règles de validation, de compensation et de progression dans le cursus de formation, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 6 décembre 2019.

ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie »

Point 4. Référentiel d'évaluation

4.1 Contrôle continu

Les unités d'Enseignement (UE) sont acquises dans le cadre d'un contrôle continu intégral. Celui-ci s'entend comme une évaluation régulière pendant la formation reposant sur plusieurs épreuves.

4.2 Assiduité

L'assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant. L'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de Bachelor Universitaire de Technologie est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT propose à l'établissement les modalités d'application de cette obligation. Lorsqu'elles ont une incidence sur l'évaluation, elles sont arrêtées par les CFVU de chaque établissement ou tout autre organe en tenant lieu sur proposition du Conseil de l'IUT.

4.3 Conditions de validation

Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.

La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

4.4 Compensation

La compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'UE. Seules les UE se référant à un même niveau d'une même compétence finale peuvent ensemble constituer un regroupement cohérent. Des UE se référant à des niveaux de compétences finales différents ou à des compétences finales différentes ne peuvent pas appartenir à un même regroupement cohérent. Aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent. Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

4.5 Règles de progression

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant. La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- la moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE ;
- et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

La poursuite d'études dans le semestre 5 nécessite de plus la validation de toutes les UE des semestres 1 et 2 dans les conditions de validation des points 4.3 et 4.4, ou par décision de jury. Durant la totalité du cursus conduisant au *Bachelor* Universitaire de Technologie, l'étudiant peut être autorisé à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de 4 redoublements. Le directeur de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins. Tout refus d'autorisation de redoubler est pris après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Il doit être motivé et assorti de conseils d'orientation.

4.6 Jury

Le jury présidé par le directeur de l'IUT délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il se réunit chaque semestre pour se prononcer sur la progression des étudiants, la validation des unités d'enseignement, l'attribution du diplôme universitaire de technologie au terme de l'acquisition des 120 premiers crédits européens du cursus et l'attribution de la licence professionnelle « *Bachelor* Universitaire de Technologie ».